

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 MARS 2021**

Présents : Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HACQUIN Delphine, HOFFMANN Capucine, RACHIELE Stéphanie, TRIPODI Marine, DE MOURA Pascale, ENGRAND Sandrine, BOUTTER Christelle.

Mrs RACHIELE Olivier, NUCCI Kévin, TRIPODI Dominique, BALLIN Gilles, SPICK Martial, BENHALIMA Mohamed, MARQUEZ Joffrey, CLAUSSE Nicolas, CANTELE Jean, LEGRAND Marc, MARTINELLI Tristan, BOUDINET Eric

Excusé : Mr BRONDEAU Rocco

Absent : Mr KNOPPIK Eric

**POINT N° 1 : COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE « SERVICE DES PRESTATIONS
CIMETIERE »**

Le Conseil Municipal, a attesté, à l'unanimité, de la conformité des écritures du compte de gestion du budget annexe « service des prestations cimetière ».

**POINT N° 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE DES PRESTATIONS
CIMETIERE »**

Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « service des prestations cimetière ».

**POINT N° 3 : COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE « CONSTRUCTION ET EXPLOITATION
D'UNE MAISON MEDICALE »**

Le Conseil Municipal, a attesté, à l'unanimité, de la conformité des écritures du compte de gestion du budget annexe « construction et exploitation d'une maison médicale ».

**POINT N° 4 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE « CONSTRUCTION ET
EXPLOITATION D'UNE MAISON MEDICALE »**

Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « construction et exploitation d'une maison médicale ».

**POINT N° 5 : RENOUELEMENT DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE A COMPTE DE LA
RENTREE 2021**

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement, pour une période de 3 ans, de l'organisation des enseignements répartis sur 4 jours hebdomadaires dans les conditions suivantes :

- Lundi : 8h30-12h00 et 13h45 – 16h15
- Mardi : 8h30-12h00 et 13h45 – 16h15
- Jeudi : 8h30-12h00 et 13h45 – 16h15
- Vendredi : 8h30-12h00 et 13h45 – 16h15

**POINT N° 6 : MATEC - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ENTRETIEN DES
POTEAUX INCENDIE**

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion au groupement de commandes pour l'entretien des poteaux incendie pour la période 2022-2023-2024 ce qui permettra à la collectivité d'avoir le meilleur prix possible avec un regroupement des interventions techniques sur un périmètre cohérent.

**POINT N° 7 : MISE A JOUR DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES**

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la mise à jour de la convention de mise à disposition des sapeurs-pompiers volontaires.



Le Maire,

Sophie VANNI